

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département des Alpes de Haute-Provence  
-----

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2024-68(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-quatre et le 18 novembre, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni à l'Entente interdépartementale pour la protection de la forêt méditerranéenne, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 5 novembre 2024

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 4

Absents : 1

Votants : 4

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Etaient présents : Madame Patricia PAUL, 1<sup>ère</sup> vice-présidente, Monsieur Maurice JAYET, 3<sup>ème</sup> vice-président, Madame Laurie SARDELLA, membre du Bureau

**Objet : Apurement de l'actif**

**Le président expose :**

En vue de l'apurement de l'actif, je vous propose de sortir des comptes les matériels figurant dans le tableau annexé au présent rapport.

Dans l'hypothèse où le Bureau du Conseil d'administration accepte leur sortie des comptes, je vous demande d'autoriser le Président à les sortir de l'inventaire.

Certains de ces matériels seront vendus aux enchères par l'intermédiaire du commissaire-priseur que le service a retenu dans le cadre d'un marché public et d'une convention de mandat.

Une valeur résiduelle apparaît pour une VLMI de 2014. Ce véhicule a subi un accident routier avec des dégâts supérieurs à la valeur résiduelle. Il sera vendu pour pièces.

Une valeur résiduelle apparaît également pour une VLU de 2010 Il est porté à la connaissance des membres du bureau qu'avant 2011, l'amortissement financier de ces véhicules était de 15 ans. Des délibérations successives ont porté l'amortissement financier et technique de ces véhicules à 10 ans puis 12 ans en 2019. Aujourd'hui, la réforme de ces véhicules les plus sollicités du parc du SDIS se fait à partir de 12 ans.

Il est demandé au Bureau du Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité, le jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration



Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20241118-B2024-68-FIN-DE  
Date de télétransmission : 26/11/2024  
Date de réception préfecture : 26/11/2024

Engin	Immat.	Date acquisition	N° châssis	Marque	Modèle	N° inventaire	Valeur d'achat	Valeur résiduelle	Fin amort.	Durée amort.
BLS	MA E82684	01/05/2012	VP7DI0570201200003	Carolina Skiff	SUN WAY	201200182	11 997,55 €	0 €	2017	10 ans
BLS	MT B40 137	01/07/1997	00-BUSFIU46G797	Buster	M	20200128		0 €		
BLS	MA E066041	01/01/2012	VP7DI0570201200004	Carolina Skiff	SUN WAY	201200181	11 997,55 €	0 €	2022	10 ans
BLS	MA E82688	09/03/2012	VP7DI0570200110050	Carolina Skiff	SUN WAY	201200144	11 997,55 €	0 €	2022	10 ans
VLMI	DM-347- SC	19/12/2014	VFIKW26B652106848	Renault	Kangoo	2015000011	13 189,20 €	1 318,92 €	2025	Accidenté
VLU	BB-441-YF 1455 MH 04	21/10/2010	VFIKW0BD544079592	Renault	Kangoo	201000141	14 157,86 €	943,93 €	2025	15 ans
VLTT	7911 MB 04	20/11/2000	SALLDVB88YA194642	Land Rover	D90	20200028	22 312,20 €	0 €	2011	11 ans
CCFL		22/08/1997	SALLDHHF8TA991781	Land Rover	D110	20200087	34 947,72 €	0 €	2017	16 ans
VAT	DK-175-DA	16/09/2014	VF1MAFCSC51141701	RENAULT	Master	2014000326	25 579,30 €	0 €	2024	10 ans

Accusé de réception en préfecture  
004-280400169-20241118-B2024-68-FIN-DE  
Date de télétransmission : 26/11/2024  
Date de réception préfecture : 26/11/2024